

## A NOS FRÈRES D'ARMES DE QUÉBEC.

Nous avons souvent entendu dire que les troupes de Québec ne frayaient pas amicalement entre elles. Qui dit cela? ..... Probablement quelques jaloux ou quelques méchants—cette race maudite est partout—qui voient avec rage que l'entente la plus cordiale règne dans tous les corps militaires de Québec, qualité qu'on ne trouve peut-être pas dans toutes les autres professions à un aussi haut degré.

Le proverbe français qui dit: "*L'Union fait la force*," proverbe qui doit s'appliquer indistinctement dans toutes les relations de la vie, amicales ou commerciales, semble devoir préférablement s'appliquer aux troupes, car s'il y a union entre elles les jours de paix, la force naîtra nécessairement le jour de la guerre.

C'est le but que doivent se proposer tous les corps militaires, et nous sommes heureux de constater que c'est celui qui anime toutes les troupes de Québec. Espérons qu'il en est de même parmi tous les autres corps du Canada.

Appelés sous les armes pour se tenir prêts à réprimer les désordres qui ont troublés Québec ces jours derniers, le 8e, le 9e bataillon et les batteries de garnison ont été consignés à la citadelle.

L'empressement, le dévouement, la célérité avec laquelle officiers et soldats se sont rendus à cet appel, est une preuve manifeste qu'ils comprennent noblement leur mission.

Quoique leur présence ait été toute pacifique,—et puisse-t-elle l'être chaque fois qu'il s'agira de descendre dans la rue,—nous avons été à même d'apprécier leurs qualités civiles, morales, disciplinaires, militaires.

Nous leurs dirons donc quelques mots à ce sujet, en faisant toutefois une variante.

Frères d'armes du 8e, du 9e et des batteries de garnison, si Napoléon vous eût ou sous ses ordres, il se serait probablement écrié: Soldats! du haut de leurs colonnes, Montcalm et Wolfe vous contemplant. Nous, nous vous disons: braves camarades! du haut de la citadelle de Québec,—ville qui doit être fière de vous posséder et qui vous doit sa reconnaissance,—comme des bords du lac Ontario, notre amitié vous contemple et vous est aussi sincèrement acquise que votre loyauté est acquise aux intérêts de la vieille cité de Champlain à laquelle, tout en saisissant cette occasion pour lui témoigner notre vive reconnaissance, nous sommes heureux de faire connaître votre noble conduite.

### Le Tir de l'Infanterie aux grandes distances.

Extrait du *Journal des Sciences Militaires*, publié à Paris.

(Suite.)

#### Conditions du tir au polygone et à la guerre.

Au polygone, les conditions dans lesquelles les expériences sont faites sont excellentes; ainsi, on connaît très bien les distances du tir. A la guerre il n'en est pas ainsi. On peut répondre que, au moins dans la défensive, le temps permettra souvent de repérer les distances et qu'on sera aussi bien fixé à cet égard sur le champ de bataille que sur le champ de tir.

Mais la hausse n'est pas réglée pour tous les temps; la hausse bonne l'hiver est trop forte l'été; par un temps d'humidité, de pluie, elle n'est pas celle qui convient par un temps

sec; la hausse bonne dans la plaine est trop forte sur la montagne. Aux petites distances, les différences sont peu sensibles, mais il n'en est plus ainsi aux grandes distances: le règlement avec raison prescrit du reste que, en tout cas, avant les exercices du tir, l'officier instructeur doit éprouver la hausse par quelques coups d'essai et la rectifier. De même au polygone, quand on veut exécuter le tir aux grandes distances, on fait quelques salves d'essai, deux ou trois; des observateurs font connaître le résultat et l'on rectifie la hausse en conséquence de leurs indications.

A la guerre, on peut aussi faire usage de salves; c'est encore un avantage de ce genre de tir; avec lui l'observation de la chute des balles est plus facile, la terre étant plus fortement remuée que par un feu à volonté, sans compter que avec celui-ci la vue est gênée par la fumée. Mais au-delà de 1,200 mètres, avec la meilleure lunette, sur un terrain favorable, on ne voit plus le point de chute des projectiles; on ne peut pas rectifier la hausse.

A cette objection, il y a encore une réponse. On emploiera plusieurs lignes de mire, de 50 ou même de 100 mètres de différence; par là, on augmente la longueur du noyau et de la zone dangereuse: une section de 50 hommes tirant avec la hausse de 900 mètres, l'autre avec celle de 1,000, on obtiendrait une surface battue de 200 mètres au moins, de 850 à 1,050; mais on doit reconnaître que si alors l'objectif est englobé dans la zone dangereuse, celle-ci, cependant, n'ayant plus la même densité, l'effet produit sera moindre.

Il faut tenir compte aussi des écarts horizontaux produits par l'influence du vent. Un vent, même léger, a un effet très appréciable sur les projectiles peu lourds qui n'ont plus une grande vitesse; c'est ce qui a lieu pour les nôtres, aux grandes distances, à la fin de leur course. Le tableau No 9 du Manuel nous apprend que, à 1,500 mètres, un vent moyen jette le projectile à 12 mètres à droite ou à gauche; à 1,800 mètres, à 20 mètres. Quand le but est une ligne de compagnie (80 mètres), cette influence est nulle; mais quand elle dépasse 10 mètres, elle est sérieuse si le but est une colonne de compagnie. Le front de la section étant de 20 mètres, par un vent léger ne jetant pas le projectile à plus de 10 mètres, comme à 1,200 mètres, il suffira de viser le flanc droit ou le flanc gauche du but; cependant, le remède ne sera pas parfaitement satisfaisant, si l'effet du vent est de moins de 10 mètres. Le centre du noyau ne correspondra pas avec l'axe de la colonne; le résultat sera diminué. Il en sera de même si l'écart est compris entre 10 et 20 mètres. Mais quand le projectile subira un écart plus grand que 20 mètres, le résultat sera nul ou à peu près; il faudrait prendre un point à viser en dehors du but, ce qui n'est pas pratique.

Au camp de Châlons, pour parer à cet inconvénient, on fait usage d'une hausse spéciale, la hausse à dérive. C'est un appareil qui s'adapte sur la hausse de l'arme et qui porte un appendice gradué, perpendiculaire à la planche verticale; celle-ci glisse sur le précédent. Le cran de mire est ainsi porté à droite ou à gauche en visant alors le point à atteindre, les coups sont dirigés à droite ou à gauche du but et ramenés sur lui par la cause déviatrice. C'est une véritable hausse servant à corriger les écarts horizontaux, comme la hausse habituelle corrige les écarts verticaux. C'est aussi, en réalité, la hausse qu'emploie l'artillerie pour corriger les effets de la déviation.

La pratique a confirmé l'utilité de cet instrument; mais, pour l'appliquer, il faut connaître combien on doit prendre de millimètres de dérive, à droite ou à gauche. Au polygone, nous avons les indications des observateurs; mais à la guerre, comment faire au-delà de 1,200 mètres, quand on ne voit plus la chute des balles? Tel est l'obstacle. L'auteur de l'instrument en convient: "Tant que nous ne pourrions pas, dit-il, observer la chute des coups, le problème du tir aux grandes distances, dans son entier, reste insoluble." Laissons donc de côté la hausse à dérive et résumons notre discussion.

Les résultats du tir fournis par les expériences au polygone sont bien supérieurs à ceux que l'on pourra obtenir à la guerre,